

## EMPLOI DES SENIORS

L'Entreprise a offert une tribune aux 4 Organisations Syndicales signataires de l'Accord sur l'emploi des seniors dans le « 8181 » et le « Voici Pourquoi ».

Les 2 Organisations Syndicales non signataires n'ont pas été invitées à s'exprimer dans les organes de communication de l'Entreprise.

**Est-ce un oubli ? A moins que ce ne soit un manque de démocratie...**

Une tribune nous aurait permis de détailler nos 12 propositions d'amélioration à cet accord qualifié par l'Entreprise de « réaliste et **évolutif** » alors qu'il n'est en réalité qu'une synthèse de ce qui existe déjà dans la charte d'entreprise.

Nous posons la question suivante à la Direction et aux Organisations Syndicales signataires :

**« Qu'apporte cet accord soi-disant « évolutif »  
si ce n'est d'éviter des pénalités financières à l'entreprise ? »**

Toutefois, nous pouvons « **féliciter** » l'Entreprise qui vient de favoriser le recrutement de seniors : 2 anciens élus des Laboratoires Pierre Fabre, fraîchement retraités, ont été réembauchés en début d'année...

## Accord Risques Psychosociaux

Lors de la paritaire du 18 février 2010, certains partenaires sociaux ont amené des propositions d'amélioration au projet d'accord d'Entreprise sur les risques psychosociaux.

**Pour nous, cet accord initial présente d'importantes lacunes :**

- ✓ les élus du CHSCT sont absents de la cellule de veille des sites.
- ✓ Les indicateurs qui permettent d'évaluer les risques psychosociaux et d'alerter la cellule de veille sont trop restrictifs.
- ✓ Le sujet « pénibilité » n'est pas évoqué alors qu'il est incontournable !

Les négociations continuent lors de la paritaire du 25 mars 2010.

## JOURNEE D'ACTION DU 23 MARS 2010 : EMPLOI, SALAIRE, RETRAITE

Gouvernement et patronat veulent aujourd'hui faire voler en éclat l'acquis social du droit en retraite dès 60 ans au motif que nous vivons plus longtemps.

Pourquoi faudrait-il qu'un tel progrès de société ne bénéficie pas à l'amélioration des conditions de vie ?

**Faut-il accepter de travailler plus longtemps quand tant de jeunes sont exclus du monde du travail ?**

En France, les mesures prises par le gouvernement (allègements de cotisations patronales, suppression de la taxe professionnelle, aides massives aux banques) n'ont apporté aucune réponse aux urgences sociales.

**Pour sortir de la crise, préparer l'avenir, financer la protection sociale et les retraites, relancer la consommation des ménages, IL FAUT AUGMENTER LES SALAIRES, MAINTENIR ET CREER DES EMPLOIS !**

Face à une individualisation des salaires, une volonté de rémunérer le travail par des systèmes fragiles telle la participation aux bénéfices, une dégradation des conditions de travail,

**la seule solution reste la MOBILISATION COLLECTIVE DE TOUS LES SALARIES  
afin d'obtenir l'ouverture de réelles négociations.**

**La CGT Pierre Fabre appelle tous les salariés à un mouvement de grève nationale :**

**Mardi 23 mars 2010, place du Vigan à ALBI à 14H30**